

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

Communauté de Communes
4B Sud-Charente
Le Vivier - 16360 TOUVERAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 26 AVRIL 2018

DATE DE CONVOCATION : 20 avril 2018

N°2018-03-16

Conseillers en exercice : 62
Conseillers titulaires et suppléants présents : 37
Conseillers votants : 36

Dont pouvoirs : 4

Pour : 36
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2018 et le 26 avril à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, en session au nombre prescrit par la loi, sur la commune de Barret, sous la présidence de Monsieur Jacques CHABOT, Président.

Conformément à l'article 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Monsieur Loïc DEAU remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Etaients présents votants :

ANGEDUC : Mme IDIER Chantal - **BAIGNES** : M. DELETOILE Gérard, M. BAUDET Pierre - **BARBEZIEUX** : Mme DELPECH de MONTGOLFIER Anne, Mme GARD Patricia, Mme LELIEVRE Dominique, M. BUZARD Laurent – **BARRET** : M. CHATELIER Dominique, M. PROVOST Jean-Jacques – **BERNEUIL** : Mme IMBERT Pascale – **BROSSAC** : M. MAUDET Didier - **CHAMPAGNE-VIGNY** : M. SAUMON Gérard - **CHANTILLAC** : M. MARRAUD Jean-Luc – **CONDEON** : M. BOUTIN Christian – **COTEAUX DU BLANZACAIS** : Mme GRENOT Marie-Pierre – **ETRIAC** : M. MASSE Bernard - **LADIVILLE** : M. CHABOT Jacques – **MONTMERAC** : M. BERGEON Frédéric, M. MOUCHEBOEUF Michel - **ORIOILLES** : Mme LAGARDE Isabelle – **PERIGNAC** : Mme EDELY Françoise - **REIGNAC** : M. DEAU Loïc – **SAINT-BONNET** : M. GERVAIS Philippe - **SAINT-FELIX** : Mme AUBRIT Marie-Claire – **SAINT-LEGER** : Mme BAUDINAUD Virginie – **SAINT-MEDARD** : Mme MONNEREAU Françoise – **SAINT-PALAIS DU NE** : M. DUBROCA Allain - **SAINTE-SOULINE** : M. GOHIN Christian – **SALLES DE BARBEZIEUX** : M. VARENNE Michel - **VAL DES VIGNES** : M. MONNET Lionel, M. BARBOT Jean-Pierre.

Pouvoirs :

Mme AUTHIER FORT Claire (Barbezieux) a donné pouvoir à Mme LELIEVRE Dominique (Barbezieux).
M. MEURAILLON André (Barbezieux) a donné pouvoir à Mme DELPECH de MONTGOLFIER (Barbezieux)
M. MAURICE Jacky (Bécheresse) a donné pouvoir à M. SAUMON Gérard (Champagne-Vigny)
M. VERGNION Philippe (Val des Vignes) a donné pouvoir à M. BARBOT Jean-Pierre (Val des Vignes)

Etaients présents sans droit de vote :

M. GIRARD Guy (Angeduc), Mme SOULARD Annick (Brossac), M. GUILLON Jean-Jacques (Guimps), M. PETIT Bernard (Oriolles), M. FAURE Jean-Marie (Sainte-Souline).

Etaients excusés :

Mme BOUCHER-PILARD Maryse (Baignes), Mme SWISTEK Florence (Barbezieux), M. CHAUVIN Thierry (Barbezieux), M. DELATTE Benoît (Barbezieux), M. CHAPUZET Jean-Paul (Brie sous Barbezieux), M. TUTARD Christophe (Chalignac), Mme FOUASSIER Véronique (Condéon), M. MAUGET Bernard (Coteaux du Blanzacais) - Mme GOUFFRANT Marie-Hélène (Chillac) - Mme BELLOT Marie-Claude (Reignac), Mme ROCHAIS Anne-Marie (Saint-Léger), M. DECELLE Guy (Val des Vignes).

N°16 - Objet : Demandes de subventions pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et du projet de territoire

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président en charge de l'urbanisme et du logement

Monsieur le Vice-Président rappelle que, dans le cadre de l'engagement de la Communauté de Communes des 4B Sud-Charente dans la transition énergétique et le développement durable, les élus de la CDC 4B ont souhaité définir un cadre stratégique et opérationnel au travers :

- de la prescription du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) par délibération du conseil communautaire en date du 11 mai 2017,
- de la prescription du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) par délibération du conseil communautaire en date du 21 septembre 2017
- de leur engagement dans une stratégie territoriale de développement durable par délibération du conseil communautaire en date du 23 mars 2017

Les documents de planification doivent intégrer, participer et traduire le projet de territoire en matière de transition énergétique.

La collectivité a fait le choix de recruter un prestataire en charge de l'élaboration de ces trois documents ce qui en fait une démarche innovante. La consultation est actuellement en cours.

Le marché se structure de la manière suivante :

Phase	Parties techniques (au sens de l'article 20 du CCAG PI)
Phase 1 : Diagnostic	Diagnostic
Phase 2 : Elaboration de la stratégie territoriale développement durable, de la stratégie du PCAET et des plans d'actions	Définition d'une stratégie territoriale développement durable
	Elaboration des plans d'actions opérationnelles
	Elaboration des dossiers finaux pour approbation
Phase 3 : Elaboration et formalisation du PLUI	Elaboration du projet d'aménagement et de développement Durables (PADD)
	Traduction réglementaire du parti d'aménagement
	Mise en forme du projet pour arrêt, consultations et approbation du PLUI

Le plan de financement de l'opération est le suivant :

AR: PREFECTURE

016-241600501-20180426-DEL_2018_03_18-DE
Resu le 27/04/2018

PLAN DE FINANCEMENT DE L'ELABORATION DU PROJET DE TERRITOIRE DE DEVELOPPEMENT DURABLE, DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL ET DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Budget global d'opération

Budget global d'opération Phases 1 - 2 et 3	Objet	Montant HT	Montant TTC	Appel à projets DREAL		Dotation Générale de Décentralisation (prévisionnel)		DSIL		LEADER (prévisionnel)		TOTAL SUBVENTIONS		FCTVA	RESTE A CHARGE CDC4B TTC	
				Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%		Montant	%
	Frais d'études	375 000,00 €	450 000,00 €	16 000,00 €	4%	75 000,00 €	20%	120 000,00 €	40%	50 000 €	13%	261 000,00 €	62%	73 818,00 €	115 182,00 €	26%

Sollicitation de financement DSIL 2019 sous réserve de l'éligibilité du projet et du calendrier d'exécution

Budget Phase 2 et 3 2019	Objet	Montant HT	Montant TTC	Appel à projets DREAL		Dotation Générale de Décentralisation (prévisionnel)		DSIL		LEADER (prévisionnel)	
				Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
	Frais d'études	300 000,00 €	360 000,00 €	/	/	/	/	120 000,00 €	40%	0 €	0%

Sollicitation de financement LEADER en 2018 sur le budget global

Budget global 2018	Objet	Montant HT	Montant TTC	Appel à projets DREAL		Dotation Générale de Décentralisation (prévisionnel)		DSIL		LEADER (prévisionnel)	
				Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
	Frais d'études	375 000,00 €	450 000,00 €	/	/	/	/	/	/	50 000 €	13%

Où cet exposé, le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- sollicite l'ensemble des subventions suivantes, selon le plan de financement précédemment exposé :
 - 120 000 € au titre de la DSIL auprès des services de l'Etat pour l'année 2019,
 - 50 000,00 € au titre du Feader/Leader auprès de l'Europe ;
- s'engage à financer la totalité de l'opération;
- s'engage à ne pas commencer les travaux tant que le dossier n'est pas déclaré complet ;
- atteste que la Communauté de Communes récupère une partie de la TVA par le biais du FCTVA ;
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents intervenant en application de la présente délibération.

Les recettes seront imputées sur les budgets correspondants aux équipements concernés

Aux articles :

- 1321 pour la DSIL ;
- 1328 pour le Leader

Certifié exécutoire par le Président
Reçu en Sous-Préfecture le : **27 AVR. 2018**
Publié ou notifié le : **27 AVR. 2018**
Touvérac, le **27 AVR. 2018**

Pour extrait conforme,
Touvérac, le 27 avril 2018
le Président,
Jacques CHABOT.

